

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 13235

présenté par

M. Le Gall, Mme Etienne, M. Boumertit, M. Léaument, M. Maudet, M. Rome, M. Walter et
M. Coquerel

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis du Conseil économique, social et environnemental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index seniors après consultation du Conseil économique, social et environnemental.